



Le 02/09/2020

## Protocole sanitaire section tennis de table

Ce protocole conditionne l'ouverture de la salle 1 du complexe sportif rue Pierre et marie Curie à Janzé, ainsi que la salle de l'étage du chêne jaune boulevard Cahours à Janzé.

### Horaires d'ouverture et responsables Covid désignés:

#### Salle omnisport 1 :

mardi de 17h à 18h30 – Cyril Guesnet et Agnès Laigneau

#### Salle de l'étage du chêne jaune :

mardi de 18h à 22h – Jean-François Vernet et Noémie Bazin

mercredi de 20h à 22h – Philippe Houillot

vendredi de 20h à 22h – Bruno Le Tallec

### Limitation du nombre de personnes dans chaque salle :

Salle omnisport 1 : 15 tables de tennis de table, soit 30 participants + 2 responsables Covid/encadrants.

Salle de l'étage du chêne jaune : 6 tables de tennis de table, soit 12 participants + 2 responsables Covid/encadrants.

**Les mesures sanitaires devront être respectées IMPÉRATIVEMENT et SCRUPULEUSEMENT par tous. Un manquement à leur respect conditionnera la fermeture des salles, ordonné par le responsable de la section ou par les instances municipales.**

**Un engagement écrit du respect de ces consignes sera demandé à chaque participant en début d'année.**

**Chaque adhérent s'engage à contrôler régulièrement sa température et à ne pas se rendre sur site si il présente des symptômes tel que fièvre ou difficultés respiratoires. Dans le cas de symptômes apparaissant pendant la présence dans la salle, il est demandé à l'adhérent de quitter le site immédiatement, et de prévenir impérativement le responsable Covid présent sur place.**

### **Les grands principes :**

Le port du masque est obligatoire dans toutes les zones de circulation des salles de sport. Ce masque est à prévoir par chaque personne pour elle-même. Seuls les joueurs évoluant dans les aires de jeux définies par les séparations sont dispensés du port de masque. Les encadrants gardent le masque tout au long de la séance.

Il est interdit de corriger manuellement les participants par l'encadrant (geste, port de raquette).

Le lavage des mains est obligatoire à l'arrivée dans la salle de sport (point d'eau disponible dans la salle omnisport 1 et à l'étage du chêne jaune) et des solutions hydro-alcooliques sont mises à disposition et doivent être utilisées de manière régulière durant les séances.

Respecter les règles de distanciation sociale en vigueur lors de la circulation à l'intérieur des salles : 1 mètre minimum.

Un affichage « COVID-19 » sera mis en place dans chaque salle ainsi que le protocole sanitaire ci-joint.

Un responsable Covid sera présent aux heures d'ouverture afin de veiller au respect de l'ensemble des règles sanitaires ainsi que de recenser les personnes présentes à chaque séance.

## Déroulement d'une séance type :

1/ **Accueil des participants** dans la limite du nombre défini plus haut. Un registre des participants à la séance est complété par la personne référente Covid et sera conservé par la section afin d'avoir un suivi des présences dans l'éventualité d'un cas positif de Covid-19 détecté parmi les membres : **Le pointage doit être fait à l'arrivée du participant, par le participant lui-même, en signalant sa présence auprès du responsable**, qui l'indique sur la feuille de présence.

2/ **Lavage des mains** obligatoire.

3/ **Rappel des règles sanitaires** mise en application au sein de la salle et **explication du déroulé de la séance**.

4/ Les accompagnateurs (parents) restent au maximum en **dehors de la salle** (à adapter en fonction de l'âge du participant).

5/ Les participants pourront se mettre en tenue de sport **dans la salle en respectant la distanciation sociale imposée**.

6/ **Installation et désinfection** du matériel **par les participants et les encadrants** : délimitation des aires de jeux avec des séparations, désinfection du matériel (haut des séparations, plateaux des tables, balles et petit matériel pédagogiques).

7/ Installation à proximité des aires de jeu de désinfectant, essuie-tout, solution hydro-alcoolique, poubelle.

8/ Utilisation de la **solution hydro-alcoolique**, une fois l'installation de la salle terminée, et **avant d'entrée dans l'aire de jeu** délimité par les séparations. Le participant garde son aire de jeu durant **TOUTE la séance**.

9/ Ne jamais serrer la main ou embrasser son adversaire ni en début, ni en fin de rencontre.

10/ Toujours jouer du même côté de la table.

11/ Ne jamais souffler sur la balle.

12/ Ne jamais s'essuyer sur la table, ne jamais la toucher.

13/ A la fin de la séance, chaque participant s'occupe de **son propre côté** utilisé pendant la séance : ramasser les balles, les nettoyer, ainsi que le plateau de table et le haut des séparations avec la solution désinfectante et essuie-tout mis à disposition

14/ Utilisation de la **solution hydro-alcoolique en sortant de l'aire de jeu à la fin de la séance.**

15/ Récupérer ses effets personnels.

16/ Signaler son heure de départ auprès du responsable Covid qui l'indique sur la feuille de présence : **le pointage doit être fait au départ du participant, par le participant lui-même, en signalant son départ auprès du responsable.**